

## Nouveau Prieuré : laboratoire du « vivre ensemble »



Des enfants, des personnes en EMS, des personnes polyhandicapées dépendantes, des étudiant·e·s, des locataires : le Nouveau Prieuré, à Genève, va expérimenter une façon novatrice de vivre ensemble.

---

Par **Jean-Pierre Larderaz**, chef de projet, BCAS, et **Christian Frey**, directeur de la Fondation Clair Bois

Le projet de Nouveau Prieuré est né en 2001 d'une histoire de parcelle sise à Genève, sur la commune de Chêne-Bougeries. Ce grand terrain sur lequel se trouve l'actuel EMS Le Prieuré appartient au Bureau central d'aide sociale (BCAS), une fondation privée qui fait partie de l'histoire de Genève et qui gère deux EMS, une résidence pour personnes âgées, un service social, une permanence juridique sur l'assurance-maladie et deux services d'aide aux enfants en difficultés « SOS-enfants » et « Le Biceps ».

Confronté à la nécessité de rénover entièrement l'EMS de Chêne-Bougeries, le BCAS a cherché des partenaires pour créer un centre intergénérationnel. Au départ, il pensait prioritairement à une crèche. Mais la Fondation Clair Bois cherchait justement à créer un nouveau foyer pour personnes polyhandicapées adultes afin de répondre à la demande provenant de ses deux foyers pour enfants. Elle a donc immédiatement manifesté son intérêt pour un partenariat. Dans un premier temps, cette perspective a été considérée avec quelques interrogations, ni le BCAS, ni la Fondation Clair Bois ne s'imaginait, en effet, accueillir dans le même ensemble des personnes en EMS et des personnes polyhandicapées très dépendantes. Après une série d'intenses discussions sur le projet institutionnel, la confiance s'est installée. Appelé « Le Nouveau Prieuré », un véritable projet commun s'enrichissant des expériences faites de part et d'autre a pu être établi.

### Intergénérationnel et pluriel

Au fil des discussions, le projet a été élargi. En plus de rassembler une crèche, les résident·e·s d'un EMS et d'un foyer de polyhandicap, l'idée originale est venue de créer du logement pour des étudiant·e·s. Il faut savoir que, pour faire

fonctionner ses quatre foyers et écoles, la Fondation Clair Bois engage depuis de longues années de nombreux jeunes gens, essentiellement des étudiant·e·s de la HES, qui travaillent le soir, la nuit et le week-end. Compte tenu de la très grande pénurie de logement à Genève, l'idée de concevoir sur place un habitat pour les étudiant·e·s répondait donc à deux besoins complémentaires.

En 2012, les travaux de construction de l'ensemble intergénérationnel « Le Nouveau Prieuré » ont débuté. Ils se termineront en été 2015 avec le bâtiment qui accueillera le cinquième foyer de Clair Bois et les étudiant·e·s.

En fait, dès que la Fondation Clair Bois s'est intéressée au projet [1], le BCAS a mené avec sa direction générale une réflexion approfondie pour que le « Vivre ensemble intergénérationnel » ne soit pas seulement un slogan, mais se traduise effectivement dans la vie de tous les jours. Un Collège des directeurs/trices des institutions partenaires a été créé : il sera le garant du respect de la charte du Nouveau Prieuré.

## Activités communes et libre choix

Les directions des institutions partenaires participeront régulièrement aux réunions du Collège des directeurs/trices du Nouveau Prieuré qui programmera, supervisera et évaluera les échanges intergénérationnels. Les institutions partenaires proposeront certaines de leurs activités de loisirs aux autres résident·e·s du Nouveau Prieuré [2]. Elles organiseront des activités communes avec l'un ou l'autre partenaire, le tout, en respectant le libre choix de chaque habitant·e. Quelques exemples concrets :

- Le partage entre Clair Bois et l'EMS des espaces consacrés aux thérapies comme l'ergothérapie, la relaxothérapie, la physiothérapie et l'hydrothérapie. Ce qui aura également pour effet bénéfique une utilisation maximale des locaux.
- Le partage d'activités de cuisine entre des enfants de la crèche et des résident·e·s des institutions partenaires qui le souhaitent dans une des subdivisions de la salle polyvalente équipée à cet effet.
- L'engagement de l'EMS et du Foyer de Clair Bois de fournir du travail régulier aux étudiant·e·s du foyer partenaire pour leur permettre de bénéficier d'un logement et du moyen de le payer tout en acquérant aussi d'utiles compétences professionnelles et humaines.

## L'hospitalité globale pour simplifier l'intendance

Le BCAS et Clair Bois ont mis au point le concept d'hospitalité globale regroupant l'ensemble des activités de service et d'entretien intérieur et extérieur du Nouveau Prieuré. Ces activités seront confiées à une entreprise extérieure pour permettre aux directions des institutions partenaires de concentrer toutes leurs énergies au « bien-vivre ensemble » de leurs résident·e·s en se déchargeant au maximum des problèmes d'intendance.

C'est dire si, pendant ces prochaines années de réalisation architecturale du Nouveau Prieuré, les partenaires du projet auront eux aussi un travail de concrétisation au niveau de la philosophie qui anime notre projet. Car le but est de permettre à des personnes différentes,

- les personnes âgées de l'EMS Le Prieuré,
- les personnes polyhandicapées de Clair Bois,
- les enfants de la crèche de la Commune de Chêne-Bougeries,
- les étudiants,
- les occupants des appartements locatifs, s'ils le souhaitent,

de « Vivre ensemble ». C'est le défi de la philosophie de l'ensemble intergénérationnel du Nouveau Prieuré !

## La symbiose entre l'idée et l'architecture

Il est important de souligner ici que le projet architectural [3] est l'expression parfaite du projet institutionnel élaboré depuis plus de dix ans. Les architectes lauréats du concours ont su traduire dans les moindres détails l'esprit que le Bureau central d'aide sociale, maître de l'ouvrage, voulait insuffler dans ce grand ensemble novateur.

La première étape des travaux comprend la construction d'un bâtiment de six étages devant accueillir d'ici le printemps 2013 les 96 pensionnaires de l'actuel EMS Le Prieuré, ainsi que la cuisine, le restaurant, la buanderie (autant de parties qui seront communes avec le futur foyer Clair Bois) et les locaux de la crèche qui seront affectés, dans un premier temps à l'administration de l'EMS. Les soixante enfants de la crèche de Chêne-Bougeries s'installeront dans un deuxième temps.

Dès l'été 2013, deux autres bâtiments seront construits. Le deuxième EMS avec ses 48 lits prendra place dans un immeuble qui comprendra également 24 logements locatifs, l'administration de l'EMS et des locaux d'activités tant pour l'EMS que pour Clair Bois. Le troisième bâtiment accueillera, entre autres, un nouveau foyer de Clair Bois, un foyer pour étudiant·e·s et la grande salle polyvalente du complexe.

Au cœur de l'ensemble du Nouveau Prieuré sera aménagée la place du village couverte et chauffée avec, en son centre, un patio à ciel ouvert.

[1] Cette deuxième partie de l'article, rédigée par Jean-Pierre Larderaz, un des initiateurs du projet, est reprise de « CLAIRBOIS info », N° 22, Décembre 2012, le journal de la Fondation Clair Bois en faveur des personnes handicapées, [site internet](#).

[2] Document « Vivre Ensemble » mis au point par les partenaires du projet, 11 pages

[3] Plans et photos-montages du Nouveau Prieuré sur [cette page du site internet du BCAS](#).